



EARL Alain Bazille: Le maintien du boisement sur un territoire en constante évolution



Le parcellaire de la ferme d'Alain Bazille comprend une zone boisée large, dense et source de biodiversité. Avec l'appui d'acteurs locaux, il cherche à faire perdurer cet espace tout en tentant de le concilier avec son activité d'agriculteur. L'implantation de bosquets permet ainsi la préservation de cette zone paysagère source de biodiversité



Identité de la ferme



EARL Alain Bazille

Localisation : Dommartin-Létrée (51)

Surface : 157 ha

Ateliers : grandes cultures et semences, travaux paysagers, séchage de semences, vente directe

Cultures : betterave, luzerne, orge, semences fourragères, cultures en vente directe



Infrastructures agroécologiques

Nature : bosquets

Surface ou linéaire : 17 ha / 2km

Implantation :

Année : 1992

Coût : 8000€/ha, cadre collectif

Financement : 1000€ suivant les espèces

Entretien

Fréquence et durée : 1 mois/an

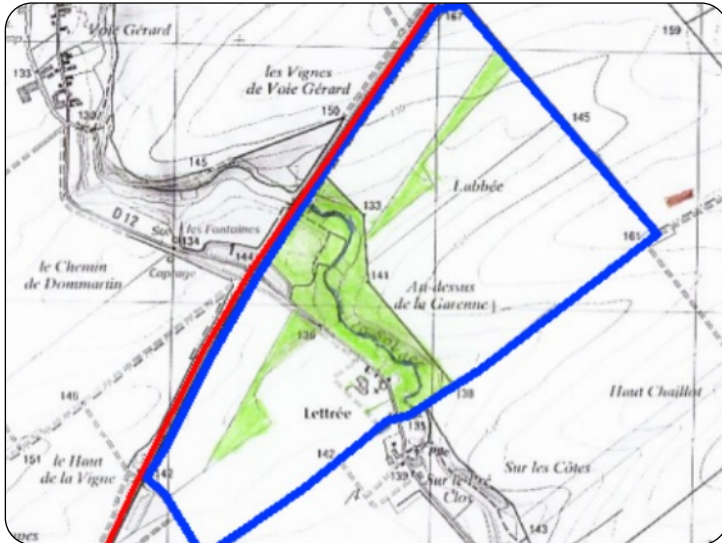
Financement : fonds propres

Pourquoi ai-je implanté des Infrastructures AgroEcologiques (IAE) sur ma ferme ?

En 1960, suite au remembrement, il y avait un souhait des propriétaires de garder des parcelles boisées.

Puis lors du remembrement de 1992, la commune, les associations environnementales et la DDT souhaitaient sauvegarder ces aménagements en les replantant sur nos nouveaux parcellaires.

Sur le terrain...



— Parcellaire de l'EARL Zones boisées Autoroute A26

Cette carte montre la situation géographique de l'EARL d'Alain Bazille

Comment ai-je réussi à implanter des IAE sur ma ferme ?

La SANEF (société d'autoroutes), la DDT et une association foncière ont financé ce chantier dans un cadre collectif de réaménagement du territoire. Nous n'avons pas réaménagé à notre souhait dans ce cadre.

Aujourd'hui comment se déroule l'entretien de mes IAE ?

L'entretien est coûteux les 5 premières années. Il a été effectué par une entreprise qui disposait d'un matériel spécifique et à nos frais.

Maintenant, nous exploitons ce qui peut l'être en bois de chauffage et plaquettes pour jardins. Nous continuons de contrôler le salissement. De plus, Florent Bazille est technicien en travaux paysagers et se charge de l'entretien 1 mois/an. Pour ce faire, nous avons acheté des tronçonneuses et un broyeur à plaquettes.

Quels bénéfices/contraintes l'implantation d'IAE m'a-t-elle apporté ?

Le premier bénéfice est environnemental :

- intérêt paysager
- intérêt faunistique : retour et sédentarisation des chevreuils, augmentation des populations des autres espèces (par exemple, plus d'oiseaux dont les rapaces)
- intérêt des bordures pour les insectes utiles et nuisibles

Économiquement, c'est un luxe pour l'exploitation. Les recettes ne couvrent pas les charges. Nous n'avons pas d'aides PAC ; aucune aide financière n'est réservée aux grands massifs. Pas de recette patrimoniale.

La satisfaction est aussi personnelle - quand on laisse de côté l'aspect coût – de pouvoir observer chaque jour « sa réserve naturelle » et d'en faire profiter gracieusement la collectivité.

Nous travaillons également à redonner une meilleure valeur agronomique et économique à la ferme : remplacement des espèces inadaptées (sols calcaires) et malades (présence de scolyte du pin, maladies cryptogamiques, du frêne) par des fruitiers (moins hauts donc moins d'ombre côté ouest préjudiciable aux cultures).



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »

La responsabilité du ministère en
charge de l'agriculture ne saurait
être engagée.

CIVAM de l'Oasis

Complexe Agricole du Mont-Bernard
Bât. France Luzerne
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Pour nous contacter :
civam.oasis@orange.fr
09 83 46 99 36

www.civam-oasis.fr